

Maître Hélène JOUREAU
SELARL TATARIAN JOUREAU
301, avenue du Prado - 13008 MARSEILLE
Tél. : 04 91 76 08 88 / TJ-avocats@tatarian-joureau.fr
Site internet : www.avoventes.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé
LES ROSIERS sis à MARSEILLE (13014),
21 traverse Les Rosiers, quartier BON SECOURS,
cadastré 891 B 247 et 248 ,
Lot de copropriété n° 195

UN APPARTEMENT **d'une superficie Carrez de 47,75 m2**

Dans le Batiment A 6 au troisième étage
de la maison numéro 26 sur deuxième plateforme
Et **UNE CAVE**

MISE A PRIX : 7.000 EUROS
(Sept mille euros)

VISITE LE LUNDI 4 MAI 2026 DE 9 H 30 A 10 H 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 13 MAI 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judicaire de Marseille,
au Palais de Justice, 25 rue Edouard Delanglade – Salle 8 - 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS **MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété : Un appartement de type F3A portant le numéro 195 du bâtiment A, située dans l'immeuble A6 au troisième étage de la maison

n° 26, sur la deuxième plateforme (douzième étage droite) et une cave portant le numéro 195 située à la deuxième plateforme,
Et les 118/96.105èmes indivis des parties communes générales,
Et les 118/26.714èmes indivis des parties

communes spéciales du bâtiment A.

D'après le procès-verbal descriptif de Maître LAURA NGUYEN, Commissaire de Justice associée, annexé au cahier des conditions de vente l'appartement se compose d'un balcon, d'une entrée, d'une salle d'eau, de toilettes, d'une cuisine, d'un séjour, de deux chambres. L'accès à la cave est muré.

A la date du 21 octobre 2025 les lieux étaient occupés, aucun contrat de location n'a été communiqué. Il a été mentionné un loyer mensuel de 550 euros.

Le certificat de mesure indique une surface loi Carrez de **47,75 m²**.

A été désigné administrateur provisoire de cette copropriété Maître Adrien DUSSEAU dont l'étude est située 51 cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER dénommé LES ROSIERS situé 21 traverse Les Rosiers - 13014 MARSEILLE, représenté par son Administrateur provisoire, la **SCP CBF ASSOCIES**, société immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 494 003 213, au capital de 15.000 €, dont le siège social est sis 10 rue Alsace Lorraine - 31000 TOULOUSE, pris en son établissement de MARSEILLE (13006), 51 cours Pierre Puget, prise en la personne de Maître Adrien DUSSEAU demeurant es

qualité audit siège social et agissant au nom de ladite société désigné à cette fonction par ordonnance du 24 novembre 2025 rendu par le Tribunal Judiciaire de Marseille, Ayant pour Avocat **Maître Hélène JOUREAU**, Avocat associé au sein de la **SELARL TATARIAN JOUREAU**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE, à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Pour renseignements s'adresser à **Maître Hélène JOUREAU**, Avocat inscrite au Barreau de Marseille, 301, avenue du Prado - 13008 MARSEILLE / **TJ-avocats@tatarian-joureau.fr/** les lundi et mardi de 14 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 13 h (04.91.76.08.88) ou **avoventes.fr**

Marseille, le 24 mars 2026

Me Hélène JOUREAU
Avocat